

Direction départementale des territoires

Service Environnement

BILAN DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

DISPOSITIONS GENERALES

Arrêté n° PN-2021-30 fixant un plan de gestion du Grand Cormoran - *Phalacrocorax carbo sinensis* - dans le département de l'Aisne au titre de la campagne 2021-2022

1. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

1.1 - Avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)

Le projet d'arrêté a reçu un avis favorable de la CDCFS le 4 mai 2021.

1.2 - Modalités de participation du public sur le projet d'arrêté

En application des dispositions de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le projet d'arrêté accompagné d'une note de présentation a été rendu accessible au public pendant vingt et un jours, via le site internet des services de l'Etat dans l'Aisne.

Le public a pu envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env-pn-consultations@aisne.gouv.fr.

3. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

A l'occasion de la consultation du public organisée, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté ci-joint.

4. CONCLUSION

Le projet de décision soumis à la consultation du public du 10 au 31 mai reste inchangé.

LAON, le **20** JUIL. 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,


Vincent ROYER